Décorateur d'intérieur (H/F/X)



Mode - Déco | Chef d'entreprise

Durée	Tranche d'âge	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
3 ans	18 à 25 ans 25 ans et +	Diplôme	Oui	Non

Vous aimez la décoration et l'aménagement ? Vous avez tendance imaginer le potentiel d'une pièce alors qu'elle est complètement vide ? A voir des couleurs, du mobilier et des décos ? Alors pourquoi ne pas partager et développer vos idées avec cette formation de Décorateur d'intérieur ?

Le Décorateur et la Décoratrice d'intérieur aménagent et décorent des espaces intérieurs. Ils imaginent les peintures, les meubles, le mobilier, l'éclairage et les décorations. Ils travaillent dans les maisons, les appartements, les restaurants, les magasins, les hôtels, les lieux événementiels, les espaces publics. **Ils imaginent la conception du lieu en prenant en compte les envies du client, dessinent des plans, dressent le cahier des charges, participent et assurent le suivi du chantier**.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Décorateur d'intérieur :

- **Connaissance du milieu de la décoration intérieure** : vous découvrez et apprenez les courants artistiques et leurs évolutions en termes de décoration. Vous analysez les goûts et les tendances, vous suivez les évolutions grâce à une veille professionnelle, vous recherchez les nouveautés en matière de décoration intérieure. Vous développez votre porte-folio.
- **Imaginer et concevoir des décorations** : vous apprenez à construire des harmonies de couleurs et des ambiances selon les pièces et les volumes. Vous choisissez les matériaux, les objets, les lumières, les éléments de décoration appropriés au lieu et à l'usage. Vous veillez à respecter les réglementations du secteur mais aussi à trouver l'équilibre entre esthétique, confort et fonctionnalité.
- **Concevoir des aménagements de décoration d'espaces intérieurs** : vous analysez les besoins et les idées du client afin d'aménager un espace de vie. Vous exprimez et conceptualisez ces idées et besoins et apportez vos conseils et votre expertise. Vous apprenez à maîtriser des logiciels de Dessin assisté par ordinateur (DAO et PAO). Vous réalisez des dessins, des plans, des maquettes grâce à ces outils informatiques.
- **Réaliser des projets de décoration d'intérieur** : vous apprenez à opérationnaliser les projets de décoration : vous établissez des devis, vous planifiez l'exécution des travaux et coordonnez les sous-traitants issus de divers corps de métiers. Vous définissez le calendrier et assurez le suivi, vous gérez les ressources matérielles, humaines, administratives et financières nécessaires, vous réalisez une partie des travaux selon vos compétences.

- **Gérer sa propre entreprise de décoration d'intérieur** : vous apprenez à gérer les aspects comptables, financiers et fiscaux d'une entreprise. Vous développez votre logique commerciale, vous vous positionnez sur le marché. Vous appréhendez les éléments essentiels de la législation du secteur.

Le métier se développe de plus en plus grâce aux nouvelles technologies. Ainsi, le Décorateur et la Décoratrice d'intérieur s'adaptent et maîtrisent la conception de dessin et de maquette sur ordinateur. Ils sont capables de développer des visuels qu'ils soumettent au client afin de favoriser la validation du chantier. Ils sont capables de modifier ces visuels en temps réels. Ils interviennent également sur des projets de rénovation.

Ils interviennent sur une grande diversité de chantiers : de l'aménagement de maison, de pièces de vie, au développement d'ambiance et de décorations pour des lieux de réceptions, ou encore des endroits fonctionnels, ergonomiques et esthétiques sur des lieux de travail. Ils collaborent avec bon nombres d'artisans tels que des entrepreneurs issus de différents corps de métiers de la construction, mais aussi des antiquaires, des fournisseurs de meubles, des fleuristes et des personnes issues du monde de l'événementiel.

Alors si vous savez déjà à quel endroit et dans quel cadre vous allez accrocher votre diplôme une fois cette formation réussie, qu'attendez-vous pour venir vous inscrire dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation ?

Pratique en entreprise ?

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Métier en pénurie ?

Cette formation n'est plus reconnue comme menant vers un métier en pénurie ou sous tension. Cependant, elle permet toujours de bénéficier d'une prolongation de la durée des allocations et d'un assouplissement de certaines obligations *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion)* liées au statut de chercheur d'emploi/chômeur pour l'année académique 2026-2027.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise
Décorateur d'intérieur indépendant / Décoratrice d'intérieur indépendante
Employé / Employée dans un bureau d'études
Employé / Employée dans un cabinet d'architecture
Employé / Employée dans une société de construction

Débouché(s) future(s) formation(s)

Agenceur d'intérieur *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/agenceur-dinterieur)*
Formation continue en Home staging

Point(s) fort(s)

Contact client Travail en équipe Quotidien varié Travail en bureau et à l'extérieur

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Décorateur et la Décoratrice d'intérieur doivent posséder plusieurs qualités :

- **Passion pour la décoration** : vous suivez les évolutions des grands courants de la décoration, vous connaissez les tendances et y êtes attentif/attentive. Vous avez un esprit créatif
- **Contact humain** : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : propriétaires, locataires, acheteurs, familles, entreprises, sociétés, travail en équipe…
- **Présentation et communication** : vous serez amené à présenter et décrire des projets et des plans d'aménagements et de décoration… Il faut donc informer et tenter de convaincre les clients.
- **Flexibilité** : Vous vous adaptez aux envies et souhaits du client, même si ceux-ci vont contre votre expertise. Vous êtes attentif/attentive aux délais de livraison du chantier. Vous travaillez tantôt depuis le bureau d'étude pour la conception, tantôt sur le chantier pour l'opérationnalisation et la supervision.
- **Rigueur et discipline** : vous coordonnez des travaux réalisés par différentes personnes. Vous veillez donc au bon déroulement du calendrier mais aussi à la qualité du travail effectué.
- **Polyvalence** : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, sociaux, commerciaux et financiers.

Programme

1ère année :

- L15/5 Dessin architectural (36h)
- L15/5 Expression graphique (32h)
- L15/5 Couleurs (20h)
- L15/5 Arts et styles (36h)
- L15/5 Matériaux et métaux (12h)
- L15/5 Structures bois (16h)
- L15/5 Recouvrements sols et murs (20h)
- L15/5 Techniques spéciales (12h)
- L15/5 Gros œuvre (8h)
- L15/5 Etude et réalisation de projets (48h)
- L15/5 Porte folio (4h)

2ème année :

- L15/6 Création d'entreprise, Droit & Législation (26h)
- L15/6 Comptabilité & Gestion financière (32h)
- L15/6 Dessin assisté par ordinateur (36h)
- L15/6 Communication (8h)
- L15/6 Expression graphique (16h)
- L15/6 Art & Styles (16h)
- L15/6 Matériaux et métaux (8h)
- L15/6 Techniques spéciales (12h)
- L15/6 Gros œuvre (8h)
- L15/6 Cahier des charges (4h)
- L15/6 Etude et réalisation de projets (78h)

3ème année :

- L15/7 Création d'entreprise, Droit et législation (12h)
- L15/7 Comptabilité et gestion financière (18h)
- L15/7 Fiscalité (12h)
- L15/7 Gestion commerciale (8h)

L15/7 Projet d'entreprise, Esprit d'entreprendre (12h)

- L15/7 Dessin assisté par ordinateur (20h)
- L15/7 Communication (8h)
- L15/7 Design et créativité (12h)
- L15/7 Matériaux et métaux (12h)
- L15/7 Techniques spéciales (12h)
- L15/7 Gros œuvre (8h)
- L15/7 Etude et réalisation de projets (106h)
- L15/7 Cahier des charges (4h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

- Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(https://www.enseignement.be/parcours-dapprentissage/secondaire-ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563)* ;
- Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :
 - Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;
 - Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;
 - Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)*. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 350 et 450€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation : consultez les modalités d'inscription pour l'année 2026-2027 *(https://www.ifapme.be/inscriptions2026)*.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et que vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/penurie)*, une **attestation d'inscription au FOREM** *(https://www.leforem.be/)* pour profiter d'une éventuelle dispense.

Trouver un stage

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.
Pour préparer votre convention de stage ou en cas de difficultés pour trouver une entreprise-formatrice, contactez un Service Alternance IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

Wavre, Gembloux - G1, Dinant, Marloie, Arlon, Liège - Château Massart, Villers-le-Bouillet, Charleroi - Site La Chaufferie, Braine-le-Comte, Tournai.